

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 9 juin 2022

Nombre de Membres			
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Présents	Votants
11	11	6	9

Date de convocation :	23 mai 2022
Date d'affichage :	23 mai 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 –36 : Subvention Atelier Modélisme Bréautin

L'an deux mille vingt-deux, le **9 JUIN** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LEGRAND OLIVIER, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, LESCURE MAGALI, LAPRADE DANIEL

Absents ayant donné pouvoir Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

MME FERRANDIS MYLENE DONNE POUVOIR A MME LESCURE MAGALI

MME DELEVILLE KARYNE DONNE POUVOIR A M. LAPRADE DANIEL

MME GRAS ANITA DONNE POUVOIR A M. COLLET GILLES

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

PASQUIER LAETTITIA, TREBUCHET ARNAUD

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire présente la demande de subvention provenant de l'association Atelier Modélisme Bréautin qui permettrait de soutenir le travail de celle-ci sur la Commune.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le versement de 350€ à l'association « Atelier Modélisme Bréautin ».

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité (dont 3 pouvoirs), d'attribuer la subvention d'un montant de 350€ à l'Atelier Modélisme Bréautin.

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 10 juin 2022

Le Maire

Alain THIBAUD



Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le

ID : 077-217700525-20220616-2022_36-DE